C L I F F O R D
C H A N C E

Avril 2014

Actualité fiscale - Nos sélections au 17 avril 2014

Articles

1.	Gouvernance – Des grands groupes prêts à opter pour la Société européenne, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, p. 5.
2.	Fiscalité – Les entreprises déçues par les propositions du gouvernement, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, p. 5.
3.	Assemblées générales : La gouvernance au cœur des préoccupations des actionnaires, par Guillaume Benoit, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, pp. 9-12.
4.	Fusions-acquisitions : SFR et Lafarge relancent les mégadeals en France, par Arnaud Lefebvre, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, pp. 13-17.
5.	Etats-Unis – Les ADR séduisent les entreprises françaises, par Alexandre Rajbhandari, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, pp. 21-22.
6.	Convention d'intégration fiscale : un enjeu sous-estimé, par Frédéric Gerner et Emmanuelle Féna-Lagueny, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, pp. 24-25.
7.	CICE et salariés mis à disposition ou détachés, par Christophe Vezinhet, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, p. 26.
8.	Abus de droit : bien que traditionnelle, la transmission sous forme de cession de titres peut être abusive (CE 9ème et 10ème s-s-r, 12 mars 2014, n° 354173 et 354174, en jurisprudence), par Laurent Partouche et David Chaumontet, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, p. 27.
9.	Profitabilité n'est pas nécessairement synonyme de création de valeur, par Xavier Paper, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, p. 33.
10.	Prix de transfert : une évolution de l'environnement réglementaire empreinte de suspicion ?, par Chaïd Dali-Ali, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, pp. 34-35.
11.	Comptabilité – Haro sur IFRS 3 !, par Olivia Dufour, Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, p. 39.
12.	Enjeux fiscaux et financiers : quel instrument de financement choisir ?, Les rencontres du financement et de l'économie, Supplément d'Option finance n° 1265 du 14 avril 2014, pp. 18-19.

13.	Crédit d'impôt recherche : Intéressement et participation (CE, 12/03/14, n° 365875, Sté Spécialités Pet Food, et n° 365877, Sté Diana, en jurisprudence), FR n° 20 du 11 avril 2014, § 1.
14.	Crédit d'impôt recherche : Nouvelles précisions administratives, FR n° 20 du 11 avril 2014, § 2.
15.	Dividendes, jetons de présence et intérêts : risques et imperfections du système, par Pierre Carcelero et Florent Ruault, FR n° 20 du 11 avril 2014, § 8.
16.	Contribution sociale de solidarité des sociétés, FR n° 20 du 11 avril 2014, § 9.
17.	CICE généré par les entreprises fiscalement transparentes : Il ne peut être constaté en produit dans leurs comptes, FR Comptable n° 4 d'avril 2014, § 3.
18.	Fusions simplifiées : Les documents comptables à mettre à la disposition des actionnaires sont ceux existant au jour du dépôt du projet de fusion au greffe, FR Comptable n° 4 d'avril 2014, § 6.
19.	Assemblées générales 2014 (sociétés cotées et sociétés non cotées), par Cécile Debin, FR Comptable n° 4 d'avril 2014, § 9.
20.	Echéanciers comptables et financiers 2014 (mensuels), FR Comptable n° 4 d'avril 2014, § 10.
21.	Droit à déduction et fraude à la TVA, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 226.
22.	Bouclier fiscal et droit de l'Union européenne : tack de fin, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 227.
23.	Loi sur la lutte contre la fraude : Annonce de la publication des textes d'application, RDF n° 15 du 10 avril 2014, p. 7.
24.	Crédit d'impôt recherche : précisions sur la prise en compte des dépenses externalisées et des subventions, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 232.
25.	Taxe sur les salaires : relèvement du montant de l'abattement accordé à certains organismes sans but lucratif, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 236.
26.	Comptabilité et fiscalité : retour sur l'année 2013, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 260.
27.	Libre circulation des capitaux et pays tiers : la fragilité du permafrost, par Emilie Bokdam-Tognetti, RJF n° 4 d'avril 2014, pp. 315-321.
28.	Provision comptable / provision fiscale : Les entreprises entre le marteau et l'enclume, par Arnaud de Brosses et Mirouna Verban, BF n° 4 d'avril 2014, pp. 197-201.
29.	Documentation des prix de transfert : Commentaires administratifs relatifs à l'obligation documentaire en matière de prix de transfert, BF n° 4 d'avril 2014, § 298.
30.	Accords préalables en matière de prix de transfert : Commentaires administratifs relatifs aux accords

© Clifford Chance Europe LLP Avril 2014

	préalables en matière de prix de transfert, BF n° 4 d'avril 2014, § 299.
31.	Non-déductibilité des frais afférents aux revenus taxés sur option au taux forfaitaire de 24 %, BF n° 4 d'avril 2014, § 319.
32.	Les dividendes distribués par des sociétés monégasques sont éligibles à l'abattement de 40 %, BF n° 4 d'avril 2014, § 322.
33.	Contrôle des comptabilités informatisées : succursales françaises de sociétés étrangères, BF n° 4 d'avril 2014, § 357.
34.	Absorption de la filiale détenue à 100 % par la mère : le régime spécial s'applique, BF n° 4 d'avril 2014, § 384.
35.	CSG et autres contributions socials : Déductibilité partielle de la CSG, BF n° 4 d'avril 2014, § 392.
36.	Procédure de l'abus de droit fiscal, BF n° 4 d'avril 2014, § 394.
37.	Actualité fiscale du patrimoine, BIM n° 4 d'avril 2014, pp. 125-127.
38.	Déclaration 1447 M de CFE pour le 5 mai 2014, RF FH 3540 du 10 avril 2014, § 8.
39.	Comptabilisation du CICE, RF Comptable n° 415 d'avril 2014, p. 4.
40.	Fonds de commerce : dépréciation de points de vente, RF Comptable n° 415 d'avril 2014, p. 5.
41.	Le modèle économique a-t-il une incidence sur les états financiers ?, RF Comptable n° 415 d'avril 2014, pp. 14-16.
42.	Evaluation : Technique et normalisation, RF Comptable n° 415 d'avril 2014, pp. 23-63.
43.	TVA sur les prestations de télécommunication, radiodiffusion, télévision et services électroniques : les nouvelles règles du jeu, par Roland Walter, Les Nouvelles fiscales n° 1132 du 15 avril 2014, pp. 4-6.
44.	Plus-values de cession d'un brevet : modalités particulières de paiement, Les Nouvelles fiscales n° 1132 du 15 avril 2014, pp. 10-12.
45.	Autoliquidation : obligation d'identification fiscale des sociétés établies hors UE, Les Nouvelles fiscales n° 1132 du 15 avril 2014, pp. 16-17.
46.	Prix de transfert : définition de l'obligation documentaire et présentation du nouvel organe de contrôle, Les Nouvelles fiscales n° 1132 du 15 avril 2014, pp. 19-23.
47.	Recours pour excès de pouvoir : prise de position administrative détachable de la procédure d'imposition, Les Nouvelles fiscales n° 1132 du 15 avril 2014, pp. 23-24.

© Clifford Chance Europe LLP Avril 2014

48.	Transfert du siège social d'une SAS dans un autre Etat membre de l'Union européenne – Conséquences sur la mission du CAC – Cessation du mandat à la date effective dudit transfert (date d'immatriculation dans le nouvel Etat) – Mission permanente du CAC jusqu'à la fin de sa mission (révélation, irrégularités, alerte), Bulletin du CNCC n° 172 d'avril 2014, § 131.
49.	Transfert du siège social d'une société européenne (SE) dans un autre Etat membre de l'Union européenne – Conséquences sur la mission du CAC – Cessation du mandat à la date effective dudit transfert – Mission permanente du CAC jusqu'à la fin de sa mission (révélation, irrégularités, alerte), Bulletin du CNCC n° 172 d'avril 2014, § 132.
50.	Comptes annuels : Evènement survenu entre la date de la clôture et la date d'arrêté des comptes - Continuité d'exploitation compromise – Principes comptables, Bulletin du CNCC n° 172 d'avril 2014, § 135.
51.	Comptes annuels : Fusion – Dégagement d'un mali technique suivi d'une opération d'apport – Traitement du mali technique, Bulletin du CNCC n° 136 d'avril 2014, § 136.
52.	Ombres et lumières de la doctrine administrative sur les contrats de capitalisation, par Jean-François Desbuquois, JCPN n° 14 du 4 avril 2014, § 1152.
53.	Loi "Florange" n° 2014-384 du 29 mars 2014 visant à reconquérir l'économie réelle, par Gérard Notté, JCPE n° 15 du 10 avril 2014, § 269.
54.	Nouvelle obligation en matière de prix de transfert : quand les diligences documentaires se multiplient, par Cyril Maucour et Marie Boustany, JCPE n° 15 du 10 avril 2014, § 285.
55.	Cession de droits sociaux, par Bernard-Olivier Becker, Matthieu Buchberger et Marie Caffin-Moi, JCPE n° 15 du 10 avril 2014, § 1189.
56.	Assurance-vie : Saisie de la valeur de rachat par avis à tiers détenteur, par François Sauvage, Revue fiscale du patrimoine n° 4 d'avril 2014, § 11.
57.	Nouvelle donne pour le statut fiscal d'un associé professionnel interne d'une SEL ?,par Emmanuel Duvilla, Revue fiscale du patrimoine n° 4 d'avril 2014, § 7.
58.	L'intérêt de la holding dans le cadre d'une structuration patrimoniale du dirigeant, Revue fiscale du patrimoine n° 4 d'avril 2014, § 4.
59.	Taxe sur la valeur ajoutée : taux, Indicateur de l'enregistrement n° 927 de mars 2014, § 20.197.
60.	Les 50 premières mesures de simplification pour les entreprises, Site du Minefi, le 15 avril 2014. Communiqué à télécharger… Mesures à télécharger…
61.	Optimisation fiscale : Starbuck's rapatrie son siège à Londres, Les Echos du 17 avril 2014.
62.	Twitter refuse d'ouvrir un bureau en Turquie, dément toute « évasion fiscale », Le Monde du 17 avril 2014.

© Clifford Chance Europe LLP Avril 2014

63.	Impôt sur les sociétés : Valls accélère, La Tribune du 14 avril 2014.

Jurisprudence

64.	Arrêts du CE du 12 mars 2014, n° 354173 et 354174, Sté Studio des Plantes : Abus de droit – Transmission sous forme de cession de titres, Site Légifrance. Premier arrêt à télécharger… Second arrêt à télécharger…
65.	Arrêts du CE du 12 mars 2014, n° 365875, Sté Spécialités Pet Food, et n° 365877, Sté Diana : Crédit d'impôt recherche : Intéressement et participation, Site Légifrance. Premier arrêt à télécharger… Second arrêt à télécharger…
66.	Arrêt du CE, 10e et 9e ss-sect., 28 mars 2014, n° 339119, min. c/ SEP BCM Holdings France : Sociétés en participation ayant opté à l'IS : déductibilité des charges d'acquisition des biens communs - recevabilité des contestations après dissolution, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 239 et site Lexbase.
67.	Arrêt du CE, 8e et 3e ss-sect., 12 févr. 2014, n° 361867, M. et Mme Brémond, concl. N. Escaut : L'actionnaire ayant fait donation du seul droit de percevoir les dividendes reste imposable à raison de ces revenus, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 262.
68.	Arrêt du CE, 3e et 8e ss-sect., 10 févr. 2014, n° 356125, Sté Pinault Printemps Redoute, concl. V. Daumas : Groupes de sociétés : un abandon de créance doit être déclaré même en l'absence d'incidence sur le résultat, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 264.
69.	Arrêt du CE, 8e et 3e ss-sect., 17 janv. 2014, n° 372282, Sté Expatrium International Ltd, concl. N. Escaut, note S. Detraz : Conditions d'application et de contestation de la procédure de flagrance fiscale, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 268.
70.	Arrêt de la CAA Bordeaux 15 octobre 2013 n° 12BX00050, 3e ch., SARL Malmezat Prat ès qual. : bénéfice imposable - bénéfices transférés à l'étranger (CGI art. 57) - 1° condition de dépendance - dépendance de fait - société anglaise ne disposant pas en propre de moyens matériels d'exploitation et dont l'ensemble de l'activité commerciale est en fait exercé par une société française : oui - 2° existence d'un transfert - majoration des prix d'achat - société anglaise interposée entre la société française qui la contrôle et ses fournisseurs véritables et ne fournissant aucune prestation réelle : oui - avantage égal à la marge réalisée par la société anglaise sur les prix facturés à la société française, RJF n° 4 d'avril 2014, § 321 et BF n° 4 d'avril 2014, § 362 et 363.
71.	Jugement du TA Montreuil 18 juillet 2013 n° 1107985, 1e ch., Sté Pierre et Vacances : fiscalité de groupe - régime des sociétés mères et filiales (CGI art. 145, dans sa rédaction antérieure à l'article 11 de la loi 2010-1657 du 29-12-2010) - conditions d'application - conditions relatives aux participations - obligation de conservation des titres - délai de conservation des titres - incidence des restructurations - absorption de la filiale par une société autre que la mère - interruption du délai de conservation si la société mère n'a pas opté pour le régime de report d'imposition de la plus ou moins-value constatée lors de l'échange des titres de la société absorbée contre des titres de la société absorbante prévu à l'article 38, 7 bis du CGI : non, RJF n° 4 d'avril 2014, § 322 et BF n° 4 d'avril 2014, § 312.
72.	Jugement du TA Montreuil 4 juillet 2013 n° 1107078, 1e ch., Sté Safran : fiscalité de groupe - régime de l'intégration fiscale (CGI art. 223 A) - répartition de la charge de l'IS - 1° répartition effectuée en fonction d'une note interne signée de la seule société mère et dérogeant à la convention d'intégration - valeur d'avenant à la convention d'intégration : non - répartition constitutive d'une subvention indirecte : oui - 2° indemnité de sortie - déficits des filiales intégrées - déficits légalement acquis au groupe - perte du droit au report de ses déficits par la filiale en cas de sortie de groupe - convention d'intégration posant le principe d'une indemnisation de la filiale à raison des surcoûts fiscaux en cas de

© Clifford Chance Europe LLP Avril 2014

	sortie et prévoyant l'appréciation de ces surcoûts d'un commun accord lors de la sortie - absorption d'une société mère et élargissement du groupe formé par la société absorbante aux filiales du groupe dissous dans les conditions prévues par l'article 223 L, 6-c du CGI - indemnisation par la société mère du nouveau groupe venant aux droits et obligations de l'ancienne société mère absorbée - caractère normal de la convention d'intégration prévoyant que les sociétés du groupe dissous peuvent déterminer le montant de leur participation à la charge globale de l'imposition due par le nouveau groupe en tenant compte de leurs déficits non apurés pendant la période d'appartenance au groupe qui a cessé : oui, en l'absence d'indemnisation par l'ancienne société mère avant sa dissolution, RJF n° 4 d'avril 2014, § 323 et BF n° 4 d'avril 2014, § 313 et 314.
73.	Jugement du TA Cergy-Pontoise 10 octobre 2013 n° 1106158, 5e ch., SARL Cetco Développement :TVA - champ d'application - opérations taxables - opérations diverses - immobilier - opérations de marchands de biens (CGI art. 257, 6° avant le 11-3-2010) - compatibilité avec la directive TVA : non, RJF n° 4 d'avril 2014, § 325 et BF n° 4 d'avril 2014, § 327.
74.	Arrêt du CE 26 décembre 2013 n° 350797, 9e et 10e s.-s., France Telecom :TVA - déduction de la taxe payée aux fournisseurs - conditions du droit à déduction - biens et services acquis pour une opération taxable - titres détenus par une société holding se livrant à un activité économique - 1° dépenses engagées en vue de renforcer la participation dans une filiale ou participer à l'augmentation de capital de celle-ci - dépenses pouvant être regardées comme faisant partie des frais généraux et entretenant ainsi, en principe, un lien direct et immédiat avec l'ensemble de son activité économique : TVA ayant grevé ces dépenses d'amont en principe déductible - dépenses exposées en vue seulement de conserver une participation - dépenses pouvant être regardées comme faisant partie des frais généraux - conditions : dépenses ne se rattachant pas à une activité purement patrimoniale de gestion de titres mais pouvant être imputées à l'activité économique de la holding - condition non remplie - 2° dépenses engagées à l'occasion de la cession - dépenses engagées en vue de préparer la cession - dépenses réputées faire partie des frais généraux : TVA ayant grevé ces dépenses d'amont en principe déductible - a) absence de réalisation de la cession - déductibilité : oui - b) réalisation de la cession - déductibilité : oui, sauf si l'administration établit, en l'absence de justifications contraires, le caractère patrimonial de la cession (distribution du produit de la cession) ou l'incorporation des dépenses dans le prix de cession des titres - preuve que les dépenses exposées en vue de préparer cette cession n'ont pas été incorporées dans le prix de cession - preuve pesant toujours sur le contribuable : oui - absence d'incidence de la cotation des titres sur cette charge de la prevue, RJF n° 4 d'avril 2014, § 328.
75.	Arrêt du CE 26 décembre 2013 n° 354662, 9e et 10e s.-s., min. c/ Caisse autonome des retraites des travailleurs salariés de Monaco (CARTSM) : plus-values (régime de la loi du 19-7-1976 abrogé par LF 2004) - prélèvement forfaitaire sur les plus-values réalisées par des personnes morales non fiscalement domiciliées en France (CGI art. 244 bis A) - imposition distincte de l'IS, RJF n° 4 d'avril 2014, § 340.
76.	Arrêt du CE 24 janvier 2014 n° 331071, 9e et 10e s.-s., Association Secrétariat International de la Laine : plus-values (régime de la loi du 19-7-1976 abrogé par LF 2004) - prélèvement forfaitaire sur les plus-values réalisées par des personnes morales non fiscalement domiciliées en France (CGI art. 244 bis A) - 1° association étrangère ayant un bureau en France qui vend un immeuble en France : oui - 2° non-discrimination en fonction de la nationalité (art. 25 de la convention fiscale franco-britannique du 22-5-1968) - nationalité déterminée par le lieu du siège social et non celui de la résidence - association étrangère à but lucratif - comparaison du prélèvement avec l'IS acquitté par une association française similaire - absence de justification de l'existence de charges imputables sur la PV et susceptibles de réduire son assiette comme pour l'IS, RJF n° 4 d'avril 2014, § 341 et BF n° 4 d'avril 2014, § 330.
77.	Arrêts de la CAA Versailles 30 décembre 2013 n° 12VE01255, 3e ch., Gauthier et CAA Versailles 30 décembre 2013 n° 12VE01254, 3e ch., Jouslin de Pisseloup de Noray : plus-values (régime issu de la LF 2004) - cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (CGI art. 150 UB) - notion de prépondérance immobilière - actif principalement constitué d'immeubles ou de droits immobiliers à la date de cession des titres - légalité de l'article 74 SB de l'annexe II pris pour l'application de l'article 150 UB du CGI - notion de prépondérance immobilière - actif constitué pour plus de 50 % de sa valeur réelle d'immeubles ou de droits immobiliers à la clôture des trois exercices précédant la cession - méconnaissance de l'article 34 de la Constitution : oui, RJF n° 4 d'avril 2014, § 342 et BF n° 4 d'avril 2014, § 328.

© Clifford Chance Europe LLP Avril 2014

78.	Arrêt du CE 5 février 2014 n° 351404, 10e et 9e s.-s., Ménard : sociétés de personnes - imposition des associés - contrôles simultanés d'une SCI et de ses associés - déficits fonciers de la SCI - associés imputant ces déficits sur leur propre revenu imposable - recherche par l'administration de l'origine des déficits imputés par les associés - possibilité d'examiner les documents de la société relatifs aux exercices, même prescrits, correspondant à ces déficits : oui, RJF n° 4 d'avril 2014, § 354.
79.	Arrêt du CE 5 février 2014 n° 345436, 10e et 9e s.-s., Mme Bocobza et Mme Bocobza Pariani : sociétés de personnes - SARL de famille (CGI art. 239 bis AA) - option pour l'impôt sur le revenu - 1° conditions : nature de l'activité exercée et existence de liens familiaux entre associés - 2° conditions devant être satisfaites - lors de l'option : oui - pendant toutes les années au titre desquelles la société prétend au bénéfice du régime : oui, RJF n° 4 d'avril 2014, § 355 et BF n° 4 d'avril 2014, § 311 et 331.
80.	Arrêt de la CAA Versailles 17 décembre 2013 n° 12VE03142, 3e ch., min. c/ Sté Transdev SA : réclamation - délai - règles générales - point de départ - événement de nature à rouvrir le délai (LPF art. R 196, 1-c, avant décret 2013-643 du 18-7-2013) - réclamation fondée sur l'incompatibilité avec la règle de droit supérieure de la règle de droit dont il a été fait application (LPF art. L 190, avant art. 26 loi 2012-1510 du 29-12-2012) - arrêts de la CJUE - seulement arrêts de la CJUE retenant une interprétation du droit de l'Union révélant directement une incompatibilité avec ce droit d'une règle applicable en France - non en l'espèce, l'arrêt en cause ne s'étant prononcé que sur le fondement du principe de la liberté d'établissement, et non sur celui de la libre circulation des capitaux - similitude des deux principes de liberté : sans incidence, RJF n° 4 d'avril 2014, § 388.
81.	Jugement du TA Paris 16 octobre 2013 n° 1218875 et 1218924, 1e sect., 1e ch., Sté Apo Immobilien Kapitalanlagegesellschaft MBH : réclamation - délai - règles générales - délai d'un an applicable aux retenues à la source et aux prélèvements (LPF art. R 196-1, al. 2-b) - application au prélèvement d'un tiers sur les plus-values immobilières des non-résidents (CGI art. 244 bis A) : oui, RJF n° 4 d'avril 2014, § 389.
82.	Arrêt du CE 30 décembre 2013 n° 356551, 3e s.-s., min. c/ Jaeger : Conseil d'Etat - recours en cassation - étendue du contrôle du juge - faits matériellement inexacts : oui, RJF n° 4 d'avril 2014, § 395 et BF n° 4 d'avril 2014, § 329.
83.	Arrêt de la Cass. com. 10 décembre 2013 n° 12-23.720 (n° 1190 F-PB), Mulliez : impôt de solidarité sur la fortune - champ d'application - ratione materiae - exonération des biens professionnels - biens nécessaires à l'exercice d'une profession - parts et actions de sociétés - conditions - parts de société holding - société animatrice de son groupe - preuve du caractère d'animatrice à la charge du contribuable - convention entre holding et filiales - convention non produite devant le juge - 1° grief de dénaturation exclu - 2° caractère non établi par le contrat - 3° caractère non établi par les autres documents produits - 4° motif tiré de la rémunération du dirigeant surabondant, RJF n° 4 d'avril 2014, § 404 et BF n° 4 d'avril 2014, § 391.
84.	Arrêt de la Cass. com. 10 décembre 2013 n° 12-28.042 (n° 1191 F-D), DGFiP c/ Marbach : taxe annuelle de 3 % sur les immeubles de certaines personnes morales (CGI art. 990 D) - I. débiteur de la taxe - propriétaire de l'immeuble - liquidation de la société - transfert de propriété par acte notarié - opposabilité à l'administration - oui en raison de l'encaissement de la taxe sur la plus-value - II. contrôle et redressement - redressement - procédure de redressement - vérification de comptabilité - conditions - contribuable astreint à tenir une comptabilité - SCI ayant pour objet social l'achat et la vente de biens immobiliers et fonciers, ainsi que la réalisation de tous les actes juridiques servant à cet objet social - moyen nouveau irrecevable, RJF n° 4 d'avril 2014, § 406 et BF n° 4 d'avril 2014, § 389.
85.	Arrêt du CE 26 décembre 2013 n° 343347, 9e et 10e s.-s., Sté Italcementi SpA : droit de l'Union européenne - application fiscale des articles du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - art. 49 (liberté d'établissement) et art. 63 et s. (libre circulation des capitaux) - retenue à la source (CGI art. 119 bis, 2) sur les dividendes perçus d'une filiale française - assujettissement d'une société mère italienne - discrimination - 1° méthode d'examen par le juge - comparaison du traitement respectif, par l'administration fiscale française, d'une société résidente d'Italie et d'une société résidente de France, relevant toutes deux du régime des sociétés mères, à raison de l'imposition des dividendes perçus par elles d'une filiale établie en France, sans prise en compte du traitement ultérieurement réservé,

© Clifford Chance Europe LLP Avril 2014

	à raison des mêmes sommes, à la société mère italienne par l'administration fiscale de son Etat de résidence - 2° existence : non - dividende de même montant mis en paiement par une même filiale française et ouvrant droit au bénéfice du régime des sociétés mères : comparaison aboutissant à réserver à la société mère italienne, après restitution de la quote-part d'avoir fiscal grevé d'une retenue à la source de 5 % conformément aux stipulations de l'article 10, 3-b) de la convention fiscale franco-italienne, un sort plus favorable que celui de la société mère française, RJF n° 4 d'avril 2014, § 415 et BF n° 4 d'avril 2014, § 323.
86.	Arrêt de la CJUE 23 janvier 2014 aff. 164/12, 1e ch., DMC Beteiligungsgesellschaft mbH : droit de l'Union européenne - application fiscale des articles du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - art. 63 (libre circulation des capitaux) - apport d'actifs détenus par une société de personnes à une société de capitaux - 1° imposition sur les plus-values latentes : non-violation, sous réserve que l'Etat membre intéressé soit effectivement dans l'impossibilité de taxer les plus-values lors de leur réalisation effective - 2° recouvrement immédiat de l'imposition - proportionnalité : oui pour autant que l'obligation de constituer des garanties bancaires soit fixée en fonction du risque réel de non-recouvrement de l'impôt dû, RJF n° 4 d'avril 2014, § 418.
87	Arrêt du CE 26 décembre 2013 n° 360488, 9e et 10e s.-s., min c/ Kramer : droit de l'Union européenne - application fiscale des articles du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - art. 63 (libre circulation des capitaux) - liberté de circulation des capitaux entre les Etats membres et entre les Etats membres et les pays tiers - ressortissant allemand domicilié à Monaco et propriétaire d'une résidence en France - imposition sur le fondement de CGI art. 164 C - différence d'imposition entre le ressortissant français et le ressortissant allemand domiciliés à Monaco résultant d'une différence de nationalité - restriction à des investissements directs en provenance de pays tiers : oui - art. 64 TFUE prévoyant une clause de gel - notion d'investissement direct - définition par la CJUE - conséquence - investissements immobiliers de type « patrimonial », effectués à des fins privées sans lien avec l'exercice d'une activité économique - exclusion du champ de la clause de gel, RJF n° 4 d'avril 2014, § 419 et BF n° 4 d'avril 2014, § 289 et 301.

Législation française

88.	Réponse ministérielle n° 09562 à M. Trillard : Nouvelles valeurs locatives des locaux professionnels : report à 2016, RF FH 3540 du 10 avril 2014, p. 3, RDF n° 15 du 10 avril 2014, § 233 et site du Sénat. Document à télécharger…
89.	Réponse ministérielle n° 36294 à M. Gaymard : Imposition à la TVA – Télédéclaration et télépaiement, Indicateur de l'enregistrement n° 927 de mars 2014, § 20.198. Document à télécharger…
90.	Réponse ministérielle n° 31524 à Mme Pane : donations et successions – Paiement des droits – Paiement fractionné ou différé, Indicateur de l'enregistrement n° 927 de mars 2014, § 20.208. Document à télécharger…

Fiscalité internationale et communautaire

91.	Publication des commentaires reçus sur le projet de rapport relatif à Action 6 (Empêcher l'utilisation abusive des conventions fiscales) du Plan d'Action BEPS, Site de l'OCDE, le 11 avril 2014. Document à télécharger…
92.	Les charges fiscales sur le revenu du travail continuent d'augmenter dans les pays de l'OCDE, Communiqué de presse de l'OCDE du 11 avril 2014, Site de l'OCDE. Document à télécharger…

© Clifford Chance Europe LLP Avril 2014

93.	Directive 2014/48/UE du Conseil du 24 mars 2014 modifiant la directive 2003/48/CE en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts, JOUE du 15 avril 2014. Document à télécharger…

Actualités BOFIP

94.	16/04/2014 : BIC - Provisions réglementées - Suppression des provisions pour risques afférents à des opérations de crédit (CGI, art. 39, 1-5°, al.15). Document à télécharger…
95.	15/04/2014 : IS - Consultation publique - Charges financières - Dispositif de limitation des charges financières en cas de faible imposition ou d'exonération des intérêts dans le résultat de l'entreprise liée créancière. Document à télécharger…
96.	15/04/2014 : BIC - Exonération des produits de la location ou de la sous-location d'une partie de la résidence du bailleur consentie à un prix raisonnable - Actualisation pour 2014 du seuil de tolérance administrative. Document à télécharger…
97.	15/04/2014 : TFP - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) sur les installations gazières et les canalisations de transport de gaz naturel, d'autres hydrocarbures et de produits chimiques - Imposition étendue à de nouvelles installations (canalisations de transport de produits chimiques). Document à télécharger…
98.	14/04/2014 : Mise à niveau des documents au plan formel. Document à télécharger…

© Clifford Chance Europe LLP Avril 2014